

# GIR

## 2017 T4 Rapport trimestriel des votes enregistrés

<b>Intervalle</b>	De 2017-10-01 à 2017-12-31
<b>Publié</b>	2018-02-08
<b>Nom du client</b>	RR Université du Québec
<b>Politique</b>	Politique RR Université du Québec

## SOMMAIRE

<b>ÉMETTEUR</b> Australia and New Zealand Banking Group Ltd (ANZ)	<b>DATE D'ASSEMBLÉE</b> 2017-12-19 ,
<b>PAYS</b> Australie	<b>DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES</b> 2017-12-15
<b>LIEU DE L'ASSEMBLÉE</b>	
<b>TYPE D'ASSEMBLÉE</b> Annuelle	<b>IDENTIFIANT</b> Q09504137

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

**NUMÉRO DE COMPTE****NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

40125

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver l'octroi d'actions différées provenant du régime de rémunération à base d'actions.	✓	✗
04.A	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Ilana Atlas.	✓	✗
04.B	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : David Gonski.	✓	✗
04.C	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : John Macfarlane.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver l'annulation d'actions privilégiées.	✓	✓

## ANALYSE

### ITEM 02

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

Proposeur : CA

CA POLITIQUE

✓ ✗

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### ITEM 03

Proposition afin d'approuver l'octroi d'actions différées provenant du régime de rémunération à base d'actions.

Proposeur : CA

CA POLITIQUE

✓ ✗

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le régime de rémunération comprend l'octroi de droits de souscription à prix nul, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 04.A	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Ilana Atlas.	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de Coca-Cola Amatil Limited et de Jawun et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 04.B	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : David Gonski.	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 04.C	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : John Macfarlane.	✓	✗

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 05

Proposition afin d'approuver l'annulation d'actions privilégiées.

CA POLITIQUE

✓

✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation d'actions a généralement un effet relatif, qui engendre une amélioration du bénéfice par action d'une société. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation viserait un maximum de 0,15 % du capital social de l'entreprise. L'annulation est justifiée par des raisons d'affaires adéquates. (5.2.3 Annulation de capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré



RAPPORT DE VOTE

## SOMMAIRE

ÉMETTEUR  
Aecon Group Inc. (ARE)

DATE D'ASSEMBLÉE  
2017-12-19,

PAYS  
Canada

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES  
2017-11-14

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

---

**TYPE D'ASSEMBLÉE**

Spéciale

**IDENTIFIANT**00762V109

---

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

**NUMÉRO DE COMPTE****NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

12-0201/2.1

RRUQ - Letko Brosseau

8300

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver l'acquisition de l'entreprise par CCCC International Holding Limited.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'acquisition de l'entreprise par CCCC International Holding Limited.	✓	✓

Proposeur : CA

Le 26 octobre 2017, CCCC International Holding Limited (CCCI), entité d'investissement et de financement à l'étranger de China Communications Construction Company Limited (CCCC), a annoncé l'acquisition du groupe Aecon Inc. La transaction, évaluée à environ 1,51 milliard de dollars canadiens, vise à créer une valeur immédiate pour les actionnaires d'Aecon et à renforcer la position concurrentielle de l'entreprise par un accroissement des ressources financières. Les investisseurs ont réagi de façon neutre, puisque le titre de CCCC n'a connu qu'une très faible augmentation le jour de l'annonce et que la baisse subie par le titre depuis ne peut pas être reliée à cet événement. Dans le cadre de la transaction, les actionnaires d'Aecon recevront 20,37 dollars canadiens en argent comptant pour chaque action ordinaire détenue. Une fois la transaction réalisée, Aecon cessera d'être une société cotée en Bourse et deviendra une filiale en propriété exclusive de CCCI. Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. De plus, les conseillers financiers, BMO Capital Markets et TD Securities, ont affirmé que, sur le plan financier, la transaction était juste pour les actionnaires. Les frais de rupture, payables entre autres si les actionnaires n'approuvent pas la transaction, sont évalués à 50 millions de dollars canadiens, ce qui représente environ 3 % de la valeur totale de la transaction. Une fois la transaction réalisée, les administrateurs et les principaux dirigeants de CCCI resteront en place. Le taux d'indépendance du conseil d'administration et des comités de rémunération et de mises en candidature ne satisfait pas les critères de la politique. De plus, le président du conseil, Liu Qitao, n'est pas indépendant, ce qui est contraire à la politique. Mentionnons également qu'un ensemble de 15 dirigeants et administrateurs de l'entreprise recevront approximativement plus de 64 millions de dollars canadiens en attributions accélérées des actions, options ou débentures acquises dans le cadre des régimes de rémunération. Malgré un manque d'indépendance du conseil, aucun enjeu majeur n'est soulevé en matière de gouvernance, le GIR recommande de voter pour la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Robert Therrien de la firme Letko Brosseau, qui a été contacté le 29 novembre 2017, ne s'est pas prononcé sur la transaction. (5.03 Fusion, acquisition et restructuration) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

## ÉMETTEUR

National Australia Bank Ltd (NAB)

## DATE D'ASSEMBLÉE

2017-12-15 ,

## PAYS

Australie

## DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES

2017-12-13

## LIEU DE L'ASSEMBLÉE

## TYPE D'ASSEMBLÉE

Annuelle

## IDENTIFIANT

Q65336119

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	NOMBRE D'ACTIONS
831017	RRUQ - Munder Capital	43872

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02.A	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Kenneth Henry.	✓	✓
02.B	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : David Armstrong.	✓	✗
02.C	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Peeyush Gupta.	✓	✓
02.D	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Geraldine McBride.	✓	✗
02.E	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Ann Sherry.	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'octroi de droits de souscription provenant du régime de rémunération incitative au chef de la direction.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 02.A	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Kenneth Henry.	✓	✓
<b>Proposeur : CA</b>		

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 02.B	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : David Armstrong.	✓	✗

Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.C	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Peeyush Gupta.	✓	✓

Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.D	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Geraldine McBride.	✓	✗

Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 02.E	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Ann Sherry.	✓	✓
<b>Proposeur : CA</b>		

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
<b>Proposeur : CA</b>		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'octroi de droits de souscription provenant du régime de rémunération incitative au chef de la direction.	✓	✓
<b>Proposeur : CA</b>		

Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.



## RAPPORT DE VOTE

## SOMMAIRE

<b>ÉMETTEUR</b> United Natural Foods Inc. (UNFI)	<b>DATE D'ASSEMBLÉE</b> 2017-12-13,
<b>PAYS</b> États-Unis	<b>DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES</b> 2017-10-16
<b>LIEU DE L'ASSEMBLÉE</b>	
<b>TYPE D'ASSEMBLÉE</b> Annuelle	<b>IDENTIFIANT</b> 911163103

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

**NUMÉRO DE COMPTE****NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

12-0301/1.2

RRUQ - CS McKee

1375

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.A	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric F. Artz.	✓	✓
01.B	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ann Torre Bates.	✓	✓
01.C	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Denise M. Clark.	✓	✓
01.D	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Daphne J. Dufresne.	✓	✓
01.E	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael S. Funk.	✓	✗
01.F	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James P. Heffernan.	✓	✗
01.G	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter A. Roy.	✓	✗
01.H	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steven L. Spinner.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: KPMG LLP.	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗
05	Vote consultatif sur la fréquence de la tenue d'un vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des dirigeants.	1	1
06	Proposition d'actionnaire afin d'exiger la divulgation des clauses relatives aux indemnités de départ.	✗	✓
07	Proposition d'actionnaire afin de permettre aux actionnaires de réclamer une assemblée générale extraordinaire.	✗	✓

## ANALYSE

ITEM 01.A	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric F. Artz.	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 01.B	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ann Torre Bates.	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 01.C	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Denise M. Clark.	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 01.D	CA	POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Daphne J. Dufresne.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 01.E

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael S. Funk.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 01.F

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James P. Heffernan.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat non indépendant est administrateur principal, ce qui ne respecte pas les critères de la politique. En plus, il est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

## ITEM 01.G

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter A. Roy.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de mise en candidature et de gouvernance. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

## ITEM 01.H

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steven L. Spinner.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

## ITEM 02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: KPMG LLP.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré****ITEM 03**

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

**Proposeur : CA**

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré****ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.

**Proposeur : CA**

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré****ITEM 05**

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la fréquence de la tenue d'un vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des dirigeants.

1

1

**Proposeur : CA**

La proposition vise à déterminer, de façon non contraignante, à quelle fréquence les actionnaires auront la possibilité d'approuver le programme de rémunération des dirigeants. Dans cette proposition, le conseil d'administration offre aux actionnaires la (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) possibilité de sélectionner une fréquence d'un, deux ou trois ans, ou de s'abstenir. Compte tenu des abus dans ce domaine au cours des dernières années, il est pertinent de présenter aux actionnaires un rapport sur la rémunération afin de favoriser une (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) meilleure analyse et une meilleure communication avec les actionnaires à ce sujet, et ce, annuellement. Cette fréquence représente plus de travail pour les investisseurs, mais elle leur donne aussi plus d'occasions de se prononcer sur la (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants)



## SOMMAIRE

<b>ÉMETTEUR</b> Associated British Foods PLC (ABF)	<b>DATE D'ASSEMBLÉE</b> 2017-12-08 ,
<b>PAYS</b> Royaume-Uni	<b>DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES</b> 2017-11-09
<b>LIEU DE L'ASSEMBLÉE</b>	
<b>TYPE D'ASSEMBLÉE</b> Annuelle	<b>IDENTIFIANT</b> G05600138

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

**NUMÉRO DE COMPTE****NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

19539

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin de recevoir les états financiers et le rapport annuel.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,2965 GBP par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Emma Adamo.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Bason.	✓	✗
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ruth Cairnie.	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Javier Ferran.	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Wolfhart Hauser.	✓	✗
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael McLintock.	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Reid.	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles Sinclair.	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : George Weston.	✓	✗
13	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver les honoraires versés à la firme de vérification.	✓	✓
15	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.	✓	✗
16	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec ou sans droits de préemption.	✓	✗
17	Proposition afin de limiter les droits de préemption.	✓	✓

18 Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.



## ANALYSE

### ITEM 01

CA

POLITIQUE

Proposition afin de recevoir les états financiers et le rapport annuel.



Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### ITEM 02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération comporte un régime de rémunération par action qui ne respecte pas les critères de la politique. La période de détention minimale des actions est inférieure à trois ans. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### ITEM 03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,2965 GBP par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Emma Adamo.

**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Bason.

**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré****ITEM 06**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ruth Cairnie.

**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres

des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 07**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Javier Ferran.



**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Diageo plc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 08**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Wolfhart Hauser.



**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de FirstGroup plc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael McLintock.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 10**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Reid.

✓ ✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 11**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles Sinclair.

✓ ✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 12**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : George Weston.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 13

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 14

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les honoraires versés à la firme de vérification.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 15

CA POLITIQUE

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.



**Proposeur : CA**

Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré****ITEM 16**

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec ou sans droits de préemption.

CA POLITIQUE

**Proposeur : CA**

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission d'actions est mal encadrée dans le temps et ne comporte pas un seuil de 50 % des actions en circulation. (5.02.1 Augmentation du capital) Cette émission n'est pas justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré****ITEM 17**

Proposition afin de limiter les droits de préemption.

CA POLITIQUE

**Proposeur : CA**

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

## ITEM 18

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.



Proposeur : CA

Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré



RAPPORT DE VOTE

## SOMMAIRE

<b>ÉMETTEUR</b> Beach Energy Ltd (ASX:BPT)	<b>DATE D'ASSEMBLÉE</b> 2017-11-23,
<b>PAYS</b> Australie	<b>DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES</b> 2017-11-21
<b>LIEU DE L'ASSEMBLÉE</b>	
<b>TYPE D'ASSEMBLÉE</b> Annuelle	<b>IDENTIFIANT</b> Q13921103

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

**NUMÉRO DE COMPTE****NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

431391

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Colin Beckett.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Richard Richards.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Peter Moore.	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'assistance financière en relation avec l'acquisition de Lattice Energy.	✓	✓

## ANALYSE

### ITEM 01

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime prévoit l'octroi de droits à recevoir des actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### ITEM 03

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Colin Beckett.

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil

d'administration qui compte moins de 15 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 04**

CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Richard Richards.



[Proposeur : CA](#)

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il représente l'actionnaire Seven Group Holdings Limited sur le conseil. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 05**

CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Peter Moore.



[Proposeur : CA](#)

---

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

**ITEM 06**

CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'assistance financière en relation avec l'acquisition de Lattice Energy.



[Proposeur : CA](#)

---

Il s'agit d'une formalité. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré



RAPPORT DE VOTE

## SOMMAIRE

<b>ÉMETTEUR</b> Lendlease Group (ASX:LLC)	<b>DATE D'ASSEMBLÉE</b> 2017-11-17 ,
<b>PAYS</b> Australie	<b>DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES</b> 2017-11-15
<b>LIEU DE L'ASSEMBLÉE</b>	
<b>TYPE D'ASSEMBLÉE</b> Annuelle	<b>IDENTIFIANT</b> Q55368114

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	NOMBRE D'ACTIONS
831017	RRUQ - Munder Capital	1

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02.A	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Philip Coffey.	✓	✓
02.B	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Colin Carter.	✓	✓
02.C	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Stephen Dobbs.	✓	✗
02.D	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Jane Hemstritch.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'octroi d'actions différées provenant du régime de rémunération à base d'actions.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 02.A	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Philip Coffey.	✓	✓
<b>Proposeur : CA</b>		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 02.B	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Colin Carter.	✓	✓
<b>Proposeur : CA</b>		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.C	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Stephen Dobbs.	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02.D	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Jane Hemstritch.	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de Victoria Opera Company Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

#### ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'octroi d'actions différées provenant du régime de rémunération à base d'actions.



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) La période de détention du régime est conforme à la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré



RAPPORT DE VOTE

## SOMMAIRE

<b>ÉMETTEUR</b> Gluskin Sheff + Associates Inc. (TSE:GS)	<b>DATE D'ASSEMBLÉE</b> 2017-11-16,
<b>PAYS</b> Canada	<b>DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES</b> 2017-10-10
<b>LIEU DE L'ASSEMBLÉE</b>	
<b>TYPE D'ASSEMBLÉE</b> Annuelle	<b>IDENTIFIANT</b> 37989N106

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

**NUMÉRO DE COMPTE****NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

12-0202/1.1

RRUQ - Montrusco

10067

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul M. Beeston.	✓	
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : V. Ann Davis.	✓	✓
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Wilfred A. Gobert.	✓	
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen H. Halperin.	✓	
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nancy H. O. Lockhart.	✓	
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jeffrey W. Moody.	✓	
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre-Andre Themens.	✓	
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: Pricewaterhousecoopers LLP.	✓	

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul M. Beeston.	✓	
<b>Proposeur : CA</b>		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

**Vote enregistré**

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : V. Ann Davis.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 01.03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Wilfred A. Gobert.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

**Vote enregistré**

#### ITEM 01.04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen H. Halperin.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nancy H. O. Lockhart.	✓	
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jeffrey W. Moody.	✓	
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre-Andre Themens.	✓	
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

## ITEM 02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: Pricewaterhousecoopers LLP.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Vote enregistré



RAPPORT DE VOTE

## SOMMAIRE

ÉMETTEUR Richmont Mines inc. (TSE:RIC)	DATE D'ASSEMBLÉE 2017-11-16,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2017-10-17
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Spéciale	IDENTIFIANT 76329W

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

**NUMÉRO DE COMPTE****NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

12-0202/1.1

RRUQ - Montrusco

382646

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver l'acquisition d'une autre entreprise.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'acquisition d'une autre entreprise.	✓	✓

Proposeur : CA

Le 11 septembre 2017, Richmont Mines Inc. a annoncé son acquisition par Alamos Gold Inc. La transaction, évaluée à environ 933 millions de dollars canadiens, renforce la position d'Alamos en tant que producteur d'or intermédiaire de premier plan. Les investisseurs ont eu une réaction plutôt neutre, puisque le titre de Richmont Mines n'a gagné que 0,3 % le jour de l'annonce et perdu plus de 0,4 % depuis. Dans le cadre de la transaction, les actionnaires de Richmont Mines recevront 14,20 dollars américains en argent comptant et 1,385 action d'Alamos pour chaque action ordinaire détenue. Une fois la transaction réalisée, Richmont Mines cessera d'être une société cotée en Bourse et deviendra une filiale en propriété exclusive d'Alamos. Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. De plus, les conseillers financiers, Macquarie Capital Markets Canada et Maxit Capital, ont affirmé que, sur le plan financier, la transaction était juste pour les actionnaires. Les frais de rupture, payables entre autres si les actionnaires n'approuvent pas la transaction, sont évalués à 35 millions de dollars canadiens, ce qui représente environ 3,7 % de la valeur totale de la transaction. Une fois la transaction réalisée, les administrateurs et les principaux dirigeants d'Alamos resteront en place. Notons que le taux d'indépendance du conseil d'administration d'Alamos satisfait les critères de la politique. Mentionnons également que les 7 principaux dirigeants de l'entreprise recevront approximativement plus de 6 millions de dollars canadiens en primes de changement de contrôle, en indemnités de départ et en attributions accélérées des actions acquises dans le cadre des régimes de rémunération. Hormis les frais de rupture élevés pour la transaction, celle-ci ne semble pas soulever d'autres enjeux majeurs en matière de gouvernance. Le GIR recommande donc de voter pour la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Marc Natal, qui a été contacté le 2 novembre 2017, s'est prononcé pour la transaction. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

[Vote enregistré](#)



RAPPORT DE VOTE

## SOMMAIRE

ÉMETTEUR	DATE D'ASSEMBLÉE
----------	------------------

Barratt Developments PLC (BDEV)

2017-11-15 ,

PAYS  
Royaume-UniDATE DE CLÔTURE DES REGISTRES  
2017-10-09

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE  
AnnuelleIDENTIFIANT  
G08288105

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

**NUMÉRO DE COMPTE****NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

67822

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin de recevoir le rapport des administrateurs, le rapport stratégique, le rapport annuel et le rapport du vérificateur.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,171 GBP par action ordinaire.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende extraordinaire de 0,173 GBP par action.	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : J E White.	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : J M Allan.	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : D F Thomas.	✓	✗
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : S J Boyes.	✓	✗
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : R J Akers.	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : T E Bamford.	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : N S Bibby.	✓	✓
13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : J F Lennox.	✓	✗
14	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP.	✓	✗
15	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✗
16	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.	✓	✗
17	Proposition afin de modifier les conditions du régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗

18	Proposition afin de modifier les conditions du régime de rémunération incitative à court terme.	✓	✓
19	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓
20	Proposition afin de limiter les droits de préemption.	✓	✓
21	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
22	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin de recevoir le rapport des administrateurs, le raport stratégique, le rapport annuel et le rapport du vérificateur.	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options à prix nul, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 03	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options à prix nul, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,171 GBP par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende extraordinaire de 0,173 GBP par action.



Proposeur : CA

La distribution d'un dividende extraordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 06

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : J E White.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 07**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : J M Allan.

✓

✗

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 08**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : D F Thomas.

✓

✗

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 09**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : S J Boyes.

✓

✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des opérations de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 10

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : R J Akers.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 11

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : T E Bamford.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 12

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : N S Bibby.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 13

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : J F Lennox.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Hill and Smith Holdings plc et d'Enquest plc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 14

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP.



Proposeur : CA

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

## ITEM 15

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

## ITEM 16

CA POLITIQUE

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.



Proposeur : CA

Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

## ITEM 17

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les conditions du régime de rémunération incitative à long terme.



Proposeur : CA

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

## ITEM 18

CA POLITIQUE



Proposition afin de modifier les conditions du régime de rémunération incitative à court terme.



Proposeur : CA

Il est dans l'intérêt de l'entreprise et des actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération offertes aux dirigeants. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 19

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 20

CA POLITIQUE

Proposition afin de limiter les droits de préemption.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la limitation des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

## ITEM 21

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

## ITEM 22

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.



Proposeur : CA

Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré



RAPPORT DE VOTE

## SOMMAIRE

ÉMETTEUR Sun Hung Kai Properties Ltd (16)	DATE D'ASSEMBLÉE 2017-11-09,
PAYS Chine	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2017-11-03

## LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE	IDENTIFIANT
Annuelle	Y82594121

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

**NUMÉRO DE COMPTE****NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

39000

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin de recevoir les états financiers consolidés, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,80 HK par action ordinaire.	✓	✓
03.01.A	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : LUI Ting, Victor.	✓	✗
03.01.B	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : LI Ka-cheung, Eric.	✓	✗
03.01.C	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : LEUNG KO May-yee, Margaret.	✓	✓
03.01.D	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : WOO Po-shing.	✓	✗
03.01.E	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : TUNG Chi-ho, Eric.	✓	✗
03.01.F	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : FUNG Yuk-lun, Allen.	✓	✗
03.02	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte Touche Tohmatsu et ses honoraires.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions, incluant la possibilité de les attribuer sous forme d'options, de bons ou d'autres offres.	✓	✗
07	Proposition afin d'autoriser l'attribution d'actions rachetées.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin de recevoir les états financiers consolidés, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,80 HK par action ordinaire.



Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) La société distribue des dividendes de façon régulière et le montant du dividende est en croissance. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03.01.A

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : LUI Ting, Victor.



Proposeur : CA

---

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

Vote enregistré

ITEM 03.01.B

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : LI Ka-cheung, Eric.



Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

## ITEM 03.01.C

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : LEUNG KO May-ye, Margaret.



Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

## ITEM 03.01.D

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : WOO Po-shing.



Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

## ITEM 03.01.E

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : TUNG Chi-ho, Eric.



Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

## ITEM 03.01.F

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : FUNG Yuk-lun, Allen.



Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

## ITEM 03.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs ne répond pas aux critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) La rémunération des administrateurs inclut des rentes de retraite, ce qui est contraire à la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte Touche Tohmatsu et ses honoraires.

✓

✗

**Proposeur : CA**

---

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

✓

✓

**Proposeur : CA**

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 06**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions, incluant la possibilité de les attribuer sous forme d'options, de bons ou d'autres offres.

✓

✗

**Proposeur : CA**

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

## ITEM 07

Proposition afin d'autoriser l'attribution d'actions rachetées.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle est encadrée dans le temps et justifiée par des raisons d'affaires adéquates. (5.2.1 Augmentation du capital) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré



RAPPORT DE VOTE

## SOMMAIRE

ÉMETTEUR Pernod Ricard SA (RI)	DATE D'ASSEMBLÉE 2017-11-09 ,
PAYS France	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2017-11-06
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Mixte	IDENTIFIANT F72027109

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

**NUMÉRO DE COMPTE****NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

8850

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,02 EUR par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Anne Lange.	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Veronica Vargas.	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Paul-Charles Ricard.	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Cabinet Deloitte & Associés.	✓	✗
09	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver les éléments de la politique de rémunération applicable au Président Directeur Général, Monsieur Alexandre Ricard.	✓	✗
11	Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/17 au Président-Directeur Général, Monsieur Alexandre Ricard.	✓	✗
12	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
13	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec droits de préemption.	✓	✓
15	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières sans droits de préemption dans le cadre d'une offre au public.	✓	✓
16	Proposition afin d'approuver le nombre d'actions autorisées.	✓	✓
17	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions ordinaires par voie de placement privé.	✓	✓

18	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières en vue de rémunérer des apports en nature consentis à l'entreprise.	✓	✓
19	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption dans le cadre d'une offre publique initiée par l'entreprise.	✓	✓
20	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions par incorporation au capital de primes, réserves et bénéfices.	✓	✗
21	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.	✓	✓
22	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓

## ANALYSE

### ITEM 01

Proposition afin d'approuver les états financiers.

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

### ITEM 02

Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré****ITEM 03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,02 EUR par action ordinaire.

**Proposeur : CA**

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré****ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38.

**Proposeur : CA**

Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties liées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré****ITEM 05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Anne Lange.

**Proposeur : CA**

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

## ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Veronica Vargas.



Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle a un lien de parenté direct avec le fondateur de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

## ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Paul-Charles Ricard.



Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

## ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Cabinet Deloitte & Associés.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

## ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

---

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

## ITEM 10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les éléments de la politique de rémunération applicable au Président Directeur Général, Monsieur Alexandre Ricard.



Proposeur : CA

---

La proposition vise à approuver la rémunération d'Alexandre Ricard, président du conseil et chef de la direction, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 950 000 euros, d'une rémunération variable d'un montant de 1243 075 euros, de 476 652 euros en options d'achat d'actions liées à la performance, de 474 250 euros en actions liées à la performance interne, de 473 222 euros en actions liées à la performance interne ou externe ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 4 110 euros. (3.01 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

## ITEM 11

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016/17 au Président-Directeur Général, Monsieur Alexandre Ricard.



Proposeur : CA

---

La proposition vise à approuver la rémunération d'Alexandre Ricard, président du conseil et chef de la direction, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 950 000 euros, d'une rémunération variable d'un montant de 1243 075 euros, de 476 652 euros en options d'achat d'actions liées à la performance, de 474 250 euros en actions liées à la performance interne, de 473 222 euros en actions liées à la performance interne ou externe ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 4 110 euros. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 12**

CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.



**Proposeur : CA**

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 13**

CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.



**Proposeur : CA**

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de vendre une part de leurs actions afin qu'elles soient rachetées par l'entreprise. L'actionnaire qui exerce son droit de préemption peut donc maintenir sa participation dans l'entreprise. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 14**

CA      POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec droits de préemption.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50% des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 15

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières sans droits de préemption dans le cadre d'une offre au public.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 16

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le nombre d'actions autorisées.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, avec ou sans droits de préemption, est inférieure à 15 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré****ITEM 17**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions ordinaires par voie de placement privé.

**Proposeur : CA**

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré****ITEM 18**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières en vue de rémunérer des apports en nature consentis à l'entreprise.

**Proposeur : CA**

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 10 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré****ITEM 19**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption dans le cadre d'une offre publique initiée par l'entreprise.

**Proposeur : CA**

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 10 % des

actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

## ITEM 20

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions par incorporation au capital de primes, réserves et bénéfices.

✓

✗

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Le montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées est fixé à 135 millions d'euros. Le conseil dispose d'un large pouvoir discrétionnaire dans l'exécution de cette augmentation du capital, qui pourra prendre la forme d'une distribution d'actions gratuites. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

## ITEM 21

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

## ITEM 22

CA POLITIQUE

Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.

✓

✓

Proposeur : CA

---

Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

[Vote enregistré](#)



**RAPPORT DE VOTE**

## SOMMAIRE

<b>ÉMETTEUR</b> Qantas Airways Ltd (QAN)	<b>DATE D'ASSEMBLÉE</b> 2017-10-27,
<b>PAYS</b> Australie	<b>DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES</b> 2017-10-25
<b>LIEU DE L'ASSEMBLÉE</b>	
<b>TYPE D'ASSEMBLÉE</b> Annuelle	<b>IDENTIFIANT</b> Q77974105

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

**NUMÉRO DE COMPTE****NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

162179

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : William Meaney.	✓	✗
02.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Paul Rayner.	✓	✗
02.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Todd Sampson.	✓	✓
02.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Richard Goyder.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la participation du chef de la direction au régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 02.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : William Meaney.	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Iron Mountain Inc. et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 02.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Paul Rayner.	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Treasury Wine Estates Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 02.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Todd Sampson.	✓	✓
<b>Proposeur : CA</b>		

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 02.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Richard Goyder.	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Woodside Petroleum Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

## ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la participation du chef de la direction au régime de rémunération incitative à long terme.



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) La période de détention minimale des actions est inférieure à trois ans. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

## ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime prévoit l'octroi de droits à recevoir des actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré



RAPPORT DE VOTE

## SOMMAIRE

ÉMETTEUR  
BIO-TECHNE Corporation (TECH)

DATE D'ASSEMBLÉE  
2017-10-26,

PAYS  
États-Unis

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES  
2017-09-01

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

---

**TYPE D'ASSEMBLÉE**

Annuelle

**IDENTIFIANT**09073M104

---

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

**NUMÉRO DE COMPTE****NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

12-0301/1.2

RRUQ - CS McKee

4240

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 10.	✓	✗
02.A	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert V. Baumgartner.	✓	✗
02.B	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles A. Dinarello.	✓	✗
02.C	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John L. Higgins.	✓	✗
02.D	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karen A. Holbrook.	✓	✗
02.E	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joseph Keegan.	✓	✓
02.F	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles R. Kummeth.	✓	✗
02.G	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Roeland Nusse.	✓	✓
02.H	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Alpna Seth.	✓	✓
02.I	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Randolph C. Steer.	✓	✗
02.J	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Harold J. Wiens.	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Vote consultatif sur la fréquence de la tenue d'un vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des dirigeants.	1	1
05	Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗
06	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.	✓	✗

## ANALYSE

ITEM 01

CA POLITIQUE

Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 10.



Proposeur : CA

Cette proposition demande de fixer le nombre de membres du conseil alors que le conseil n'est pas composé aux deux tiers d'administrateurs indépendants. (2.4 Taille du conseil) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 02.A

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert V. Baumgartner.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de mises en candidature et de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

**Vote enregistré**

#### ITEM 02.B

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles A. Dinarello.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.C	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John L. Higgins.	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Ligand Pharmaceuticals, Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.D	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karen A. Holbrook.	✓	✗
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de mises en candidature et de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.E	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joseph Keegan.	✓	✓
<a href="#">Proposeur : CA</a>		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est

indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 02.F	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles R. Kummeth.	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Notons qu'il siège aussi à un grand nombre de conseils d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 02.G	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Roeland Nusse.	✓	✓
<b>Proposeur : CA</b>		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 02.H	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Alpna Seth.	✓	✓
<b>Proposeur : CA</b>		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 02.I**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Randolph C. Steer.

✓

✗

**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 02.J**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Harold J. Wiens.

✓

✓

**Proposeur : CA**

---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

✓

✗

**Proposeur : CA**

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la fréquence de la tenue d'un vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des dirigeants.

1

1

Proposeur : CA

La proposition vise à déterminer, de façon non contraignante, à quelle fréquence les actionnaires auront la possibilité d'approuver le programme de rémunération des dirigeants. Dans cette proposition, le conseil d'administration offre aux actionnaires la (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) possibilité de sélectionner une fréquence d'un, deux ou trois ans, ou de s'abstenir. Compte tenu des abus dans ce domaine au cours des dernières années, il est pertinent de présenter aux actionnaires un rapport sur la rémunération afin de favoriser une (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) meilleure analyse et une meilleure communication avec les actionnaires à ce sujet, et ce, annuellement. Cette fréquence représente plus de travail pour les investisseurs, mais elle leur donne aussi plus d'occasions de se prononcer sur la (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) rémunération des dirigeants. Une partie des motivations derrière l'appui au vote consultatif est de fournir un moyen de communication supplémentaire entre le conseil d'administration et les actionnaires. En ce sens, un vote annuel devrait aussi aider à (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) la clarté du message lancé lors du vote consultatif. Par ailleurs, une fréquence annuelle devrait faciliter le suivi pour les actionnaires, à savoir si le conseil d'administration a bien reçu le message et a bien réagi à la suite d'un vote défavorable. (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) Une fréquence d'un an est dans l'intérêt des actionnaires et a donc été sélectionnée.

**Vote enregistré**

**ITEM 05**

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.

✓

✗

Proposeur : CA

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

## ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**



**RAPPORT DE VOTE**

## SOMMAIRE

<b>ÉMETTEUR</b> Dexus Property Group (DXS)	<b>DATE D'ASSEMBLÉE</b> 2017-10-24 ,
<b>PAYS</b> Australie	<b>DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES</b> 2017-10-22
<b>LIEU DE L'ASSEMBLÉE</b>	
<b>TYPE D'ASSEMBLÉE</b> Annuelle	<b>IDENTIFIANT</b> Q3190P100

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

**NUMÉRO DE COMPTE****NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

831017

RRUQ - Munder Capital

1

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
02.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : John Conde.	✓	✗
02.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Peter St George.	✓	✗
02.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Mark Ford.	✓	✗
02.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Nicola Roxon.	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver la réallocation du capital.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver un placement privé.	✓	✓
05	Proposition afin d'augmenter la rémunération des administrateurs.	✓	✓

## ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
<b>Proposeur : CA</b>		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

**Vote enregistré**

ITEM 02.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : John Conde.	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Bupa Australia Holdings Pty Limited, Cooper Energy Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 02.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Peter St George.	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 02.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Mark Ford.	✓	✗
<b>Proposeur : CA</b>		

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Cbus Property Pty Limited, Kiwi Property Group et siège à plus de deux conseils d'administration au

total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 02.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Nicola Roxon.	✓	✓

**Proposeur : CA**

---

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la réallocation du capital.	✓	✓

**Proposeur : CA**

---

Ces achats d'actifs sont dans l'intérêt des actionnaires en raison des bénéfices financiers et stratégiques attendus. Par ailleurs, ces transactions ne semblent pas comporter de conflits d'intérêts particuliers. (5.Structure du capital) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**

ITEM 04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver un placement privé.	✓	✓

**Proposeur : CA**

Ces placements privés sont jugés raisonnables, négociés à distance et basés sur la valeur marchande des actions. (5.1 Placements privés) Ce placement privé est dans l'intérêt des actionnaires puisqu'il concerne moins de 50 % des actions en circulation. (5.1 Placements privés) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré

## ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'augmenter la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

---

La proposition vise à augmenter la rémunération totale annuelle pour l'ensemble des administrateurs non dirigeants de DXFM et de DEXUS Holdings Pty Limited, qui passerait ainsi de 2,20 million de dollars à 2,50 millions de dollars. La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

---

Vote enregistré



RAPPORT DE VOTE

## SOMMAIRE

<b>ÉMETTEUR</b> Neogen Corporation (NEOG)	<b>DATE D'ASSEMBLÉE</b> 2017-10-05 ,
<b>PAYS</b> États-Unis	<b>DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES</b> 2017-08-08
<b>LIEU DE L'ASSEMBLÉE</b>	
<b>TYPE D'ASSEMBLÉE</b> Annuelle	<b>IDENTIFIANT</b> 640491106

---

**POLITIQUE: Politique RR Université du Québec**

---

**NUMÉRO DE COMPTE****NOM DU COMPTE****NOMBRE D'ACTIONS**

12-0301/1.2

RRUQ - CS McKee

1618

---

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : James L. Herbert.	✓	
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : G. Bruce Papesh.	✓	
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Thomas H. Reed.	✓	
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Darci L. Vetter.	✓	
02	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: BDO USA LLP.	✓	✗
04	Vote consultatif sur la fréquence de la tenue d'un vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des dirigeants.	1	1

## ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : James L. Herbert.	✓	
<b>Proposeur : CA</b>		

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien chef de la direction de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : G. Bruce Papesh.	✓	

Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de nomination et de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien salarié de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 15 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Thomas H. Reed.	✓	

Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de nomination et de gouvernance et au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien salarié de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 15 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Darci L. Vetter.	✓	

Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance et de la compétence de la candidate. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

---

**Vote enregistré**
**ITEM 02**

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

**Proposeur : CA**

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**
**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: BDO USA LLP.

**Proposeur : CA**

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

---

**Vote enregistré**
**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la fréquence de la tenue d'un vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des dirigeants.

1

1

**Proposeur : CA**

La proposition vise à déterminer, de façon non contraignante, à quelle fréquence les actionnaires auront la possibilité d'approuver le programme de rémunération des dirigeants. Dans cette proposition, le conseil d'administration offre aux actionnaires la (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) possibilité de sélectionner une fréquence d'un, deux ou trois ans, ou de s'abstenir. Compte tenu des abus dans ce domaine au cours des dernières années, il est pertinent de présenter aux actionnaires un rapport sur la rémunération afin de favoriser une (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) meilleure analyse et une meilleure communication avec les actionnaires à ce sujet, et ce, annuellement. Cette fréquence représente plus de travail pour les investisseurs, mais elle leur donne aussi plus d'occasions de se prononcer sur la (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) rémunération des dirigeants. Une partie des motivations derrière l'appui au vote consultatif est de fournir un moyen de communication supplémentaire entre le conseil d'administration et les actionnaires. En ce sens, un vote annuel devrait aussi aider à (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) la clarté du message lancé lors du vote consultatif. Par ailleurs, une fréquence annuelle devrait faciliter le suivi pour les actionnaires, à savoir si le conseil d'administration a bien reçu le message et a bien réagi à la suite d'un vote défavorable. (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) Un vote consultatif triennal risquerait de laisser une marge de manœuvre ou du temps au conseil pour réagir et, possiblement, poursuivre les pratiques de rémunération problématiques durant les années sans vote. Cette situation obligerait (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) probablement les actionnaires à se prononcer contre les membres du comité de rémunération, ce qui risque de se produire également si le conseil ne réagit pas de manière convenable à un vote consultatif défavorable, qu'il soit annuel ou non. (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) Une fréquence d'un an est dans l'intérêt des actionnaires et a donc été sélectionnée.

---

**Vote enregistré**